



20 DECEMBRE 2007 N° 64

JOYEUX NOEL !!!

JOYEUX NOEL GENERALISTES. Pour leurs étrennes, tous les syndicats se sont rassemblés autour de la table : les signataires habituels bien sûr, mais aussi MG-France, la FMF et les non représentatifs avec les syndicats de jeunes (SNJMG et ISNAR) et Espace Généraliste. Tout ça pour discuter d'un Avenant 27 qui faute d'être signé avant le 1er janvier n'aurait pas été applicable avant juin 2008. Il s'agit de rémunérer les astreintes des samedis après midi et des ponts. Ca tombe bien, il y a des ponts les 24 et 31 décembre. Le calendrier est tellement facétieux que personne ne l'avait remarqué. Mais Roselyne Bachelot veillait au grain et s'en est aperçu. Tous ceux qui seront officiellement de garde les 24 et 31 toucheront 150 € de madame Lacaisse en plus de leurs actes fériés. Les autres se contenteront de simples C (voire Cs) et sinon, ils n'ont qu'à fermer !

JOYEUX NOEL ROSELYNE elle le mérite bien, il a suffi qu'elle fronçe les sourcils et tous se sont précipité pour régler un problème qui traînait depuis un an. On lui suggère d'autres inepties à corriger au plus vite : la majoration fériée (F=19,06 €, soit C+F=41,06 €) en consultation le samedi après midi est réservée au médecin de garde. Pour les autres, c'est 22. Par contre, le médecin qui rend visite à ses patients peut coter la majoration de dimanche (V+MDD, soit 44,60) !

JOYEUX NOEL MADAME LACAISSE qui a réussi à faire rentrer au bercail tous les signataires potentiels qui se faisaient prier depuis 2 ans. En échange de quoi ? On rassure les généralistes, il n'y a pas de clause secrète à la Khadafi/Sarkozy ! Bon, tout n'est pas parfait : la FMF n'a eu droit qu'à une seule signature sur l'avenant : celle des spécialistes. Avec ses 5037 voix généralistes aux élections professionnelles (et sans parler des 3772 d'Espace Généraliste si d'aventure un rapprochement se faisait), la FMF n'est pas représentative des Généralistes. Mais le SML, avec 3216 votants l'est, lui. Comprenez qui pourra.

CSMF JEUNES la CSMF s'honore d'un syndicat de "jeunes" : moins de 40 ans, toutes spécialités confondues, déjà 500 adhérents ! On peut voir les chèques ? Que les généralistes ne s'y trompent pas : c'est un moyen supplémentaire de mettre dans les dents des syndicats qui défendent becs et ongles la médecine générale, dont le SNJMG (syndicat des jeunes médecins généralistes) une structure qui à son tour va tout faire pour diluer la médecine générale. Symptomatique : le nouveau président trouve que la formation des remplaçants est "discrète". Mais qui a limité les formations des remplaçants (10% maxi d'un séminaire) ? La CSMF bien sûr. Qui a essayé de supprimer l'indemnisation de ces 10% ? La CSMF toujours !

Cet EG Zapping est envoyé à tous les médecins et à quelques autres partenaires dont nous avons l'adresse de courriel. Notre annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, écrivez à courrier@espacegeneraliste.org. Tous les renseignements pratiques concernant Espace Généraliste se trouvent sur notre [site](#). N'hésitez pas à nous transmettre les adresses de vos collègues, toujours sur cette adresse. Pour [adhérer](#), envoyez un chèque de 200 euros à Espace généraliste - 27 rue de la plage - 56750 Damgan. Pour appeler, faites le 02 97 41 11 45. Vous pouvez lire et imprimer ce zapping en PDF sur le site. Cet EG Zapping a été rédigé par Claude Bronner avec l'aide de Pierre Néviens pour le site Internet.

GRIPPES ET GROG des nouvelles des pathologies hivernales grâce au GROG et son [bulletin](#). Le virus grippal circule mais sans conviction. Les bronchiolites et gastro-entérites assurent néanmoins le pain quotidien des généralistes et pédiatres.

TOUX ET MIEL Preuves et Pratiques envoie chaque matin son e-quotidien, un résumé d'étude et un lien qui renvoie à l'étude proprement dite. On y trouve régulièrement des textes qui interpellent et peuvent influencer la pratique. On a lu ainsi récemment une [étude](#) qui rend compte du fait que le miel (ici le miel de blé noir) est plus efficace que le dextrométhorphan sur la toux nocturne de l'enfant, mais aussi plus efficace que l'abstention thérapeutique. Si vous ne le recevez pas, faites une petite demande avec votre adresse mail sur e-contact@preuvesetpratiques.com.

ANTIDATER UN ARRET DE TRAVAIL ? BIS : Dans le [Zapping N° 62](#), on vous parlait de ce sujet en notant qu'il faut toujours mettre la **date de l'examen** et noter le fait que l'arrêt vous paraît justifié dès la veille. Notre [cellule juridique](#) a ainsi été saisie du cas d'un médecin qui ayant sa consultation surchargée demandait au patient de venir le lendemain et antidatait l'arrêt à la date de l'appel. Il s'est fait repérer parce que la date de début d'arrêt de travail et la réalisation de la

FSE ne correspondaient pas...

TEXTE A LIRE une publication intéressante de l'[IRDES](#) avec un titre explicite : "[Médecine de groupe en soins primaires](#) dans six pays européens, en ontario et au Québec : quels enseignements pour la France ?". Ce document est le résumé d'un travail conséquent qui montre les solutions choisies dans différents pays. On constate leur diversité et cette diversité est intéressante à analyser au moment où se pose la question de l'avenir de l'organisation du système de santé en France.

PRINCIPE DE PRECAUTION lu sur les forums de discussion (CONAT): "Il y avait longtemps, bien longtemps (quelques jours au moins), que nous n'avions vu une aussi belle pensée shadok, aussi typique de la merveilleuse logique de ces bestioles. Elle est cachée au sein d'un livre collectif. Un livre sérieux. Il s'intitule "Soins infirmiers aux aînés en perte d'autonomie" (direction Philippe Voyer, ERPI). On sait qu'il existe des situations (personne ayant des altérations des facultés cognitives l'empêchant de prendre ou de recevoir ses médicaments) où les soignants se trouvent obligés de mélanger le(s) médicament(s) au repas de la personne. Vous saurez désormais que dans ces situations *"l'infirmière doit aviser le résident qu'elle lui camoufle sa médication dans sa nourriture, et que le goût des aliments s'en trouvera altéré"*." Fou isn't it ?

CONVENTION SAGE FEMMES le [journal officiel](#) nous propose une [convention pour les sages femmes](#). C'est toujours intéressant de jeter un oeil chez les voisin(e)s : le tiers payant est admis, la télétransmission indemnisée 400 €/an si > 60%, cotisation sociales caisses = 9,7% du revenu hors dépassement, vieillesse = cotisations x 2, le C et le V de la sage femme est à 17 €.

MADAME LACAISSÉ ou plutôt son mari, monsieur Frédéric Van Roekeghem, est pour une rémunération des médecins en trois niveaux (QDM) : *"une rémunération forfaitaire des missions de santé publique, une part de rémunération à l'acte et un niveau individuel de rémunération à la performance qui reste raisonnable afin de ne pas déséquilibrer les pratiques et les activités"*. Nous on est bien sûr d'accord si dans un contrat bien équilibré c'est le niveau individuel à la performance des cadres de Madame Lacaisse qui compte pour leur rémunération. Et si on a un mot à dire sur les critères de performance : ce ne sont pas les idées qui manquent et on pourrait lancer un concours !

LE COMMUNIQUE AUQUEL VOUS AVEZ ECHAPPE ce 17 décembre, la FMF a tenu son assemblée générale. Elle la conclut par un [communiqué](#) qui dit haut et fort que la FMF est heureuse d'accueillir Espace Généraliste à ses conditions. Comme une fusion (acte majeur s'il en est) ne peut se réaliser aux conditions d'une seule partie, c'est aller un peu vite en besogne. C'est pourquoi ce [communiqué Espace Généraliste](#) aurait pu être publié, mais il ne le sera pas officiellement et les négociations se poursuivent.

LE COIN DU CARABIN Une très belle jeune femme va chez son médecin

- Docteur j'aimerais bien que vous fassiez quelque chose pour que mon mari soit comme un taureau.
- Eh bien déshabillez-vous ! on va commencer par les cornes !

A partir de cet EG Zapping, Pierre Nevians, notre spécialiste des dessins détournés vous offre son oeuvre du jour.

[Découvrez la.](#)